

ASSEMBLEE GENERALE

30 septembre 2020

MOTION DE CLOTURE

L'assemblée générale des mutuelles fédérées au sein de la Fnim s'inquiète du sort que l'on fait aux mutuelles de proximité, trop souvent désignées comme les responsables des maux de notre système de santé.

Elle considère que la politique du « en même temps » revient en fait à masquer les réalités d'une stratégie qui se réduit au « rien du tout ».

En effet, alors que les pouvoirs publics et certains élus accusent les complémentaires santé d'augmenter leurs tarifs au détriment de la population, ces mêmes élus augmentent la fiscalité des contrats, contribuant pour beaucoup à leur enchérissement.

« En même temps », de nombreuses mesures reviennent à nier toute représentation effective des acteurs de terrain. Dernier exemple en date, la suppression programmée du Conseil supérieur de la Mutualité, pour en confier le rôle à un organisme à vocation plus financière que solidaire.

Alors qu'il nous avait été promis que l'engagement de la société civile serait un point nodal de la vie publique, nous ne pouvons que constater aujourd'hui l'exact opposé, puisqu'il n'est tenu aucun compte des avis que peuvent émettre les professionnels sur les sujets les concernant.

C'est le cas, par exemple, de la décision de ponctionner encore plus les complémentaires santé, décision reposant sur une vision de très court terme (la diminution temporaire des prises en charge) en écartant les réalités de moyen et de long terme alors même que celles-ci sont de nature à déséquilibrer profondément les mutuelles.

De même, alors que nous attendions le respect de l'engagement citoyen sous toutes ses formes, les décisions des pouvoirs publics viennent mettre à bas des pans entiers de la démocratie mutualiste.

Concernant nos activités, la vision libérale raisonnable et responsable que nous pouvions attendre s'est muée en une politique marquée par le dirigisme d'une autre époque, voire d'autres lieux.

La Fnim regrette que certaines fédérations d'organismes complémentaires santé, par leur silence assourdissant, voire leur accompagnement, soient les complices d'une évolution qui va contre le sens de l'histoire.

Elle affirme sa volonté de poursuivre ce qui s'avère désormais être un véritable combat pour voir survivre les acteurs du véritable mutualisme, proche, démocratique, responsable, dans le respect des principes de l'économie sociale et solidaire. La Fnim reste résolument attachée à la différenciation entre le code de la Mutualité et le code des Assurances.